

Compte rendu de séance

Séance du 11 Janvier 2016

L' an 2016 et le 11 Janvier à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Salle du conseil municipal sous la présidence de CHAUVIERE Shiva Maire

Présents : Mme CHAUVIERE Shiva, Maire, Mmes : GIRAULT Martine, THEVOT Florence, MM : COULLON Jean, DUPONT Rémy, GONET Grégory, GOSSET Cyrille, JUHEL Jean-Michel, LEHU Franck, LORGEOU Hervé, SAMIN Nicolas, SANGLIER Emmanuel

Excusé(s) ayant donné procuration : M. FOURNIER Pierre à Mme CHAUVIERE Shiva

Absent(s) : Mme MILLANA Sandra

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 12

Date de la convocation : 05/01/2016

Date d'affichage :

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture du Loiret
le : 18/01/2016

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : M. DUPONT Rémy

Complément de compte-rendu:

Madame le Maire demande le rajout de 3 points à l'ordre du jour (accessibilité des bâtiments communaux : demande de subvention auprès de la région centre-Val de Loire, CCCB : groupement de commande pour le marché de la téléphonie et accessibilité des bâtiments communaux : demande de subvention auprès de la CCCB). Le conseil municipal accepte
Après avoir validé les deux derniers comptes-rendus, le conseil municipal est passé à l'ordre du jour.

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

Centre de gestion du Loiret : renouvellement de convention pour la médecine préventive - D-2016-001
Accessibilité des bâtiments communaux : demande de subvention auprès de la région Centre - Val de Loire - D-2016-002
Accessibilité des bâtiments communaux : demande de subvention auprès de la CCCB - D-2016-003
Economie d'énergie : demande de DETR 2016 - D-2016-004
CCCB : groupement de commande pour le marché de téléphonie - D-2016-005

- **Centre de gestion du Loiret : renouvellement de convention pour la médecine préventive**

réf : D-2016-001

Vu la convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret (CDG45) pour les années 2016 à 2018,

Madame le Maire rappelle que cette adhésion a permis à la collectivité de répondre à ses obligations en matière de médecine professionnelle et préventive à l'égard de ses agents après une longue période de difficultés due à la pénurie de médecins détenteurs de certificats spécialisés en médecine du travail.

Le CDG 45 propose de renouveler l'adhésion de la commune par convention jusqu'au 31 décembre 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise madame le Maire à signer la convention d'adhésion à la médecine préventive du CDG45.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

- **Accessibilité des bâtiments communaux : demande de subvention auprès de la région Centre - Val de Loire**

réf : D-2016-002

Vu les explications de monsieur LORGEOU sur les travaux d'accessibilité d'un montant de 11 341.66 euros HT qui devraient être réalisés au RAM / médiathèque (rampe d'accès).

Madame le Maire propose au conseil de demander une subvention auprès de la Région Centre - Val de Loire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander une subvention au taux maximum autorisé auprès de la Région Centre - Val de Loire et autorise madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce sujet.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

- **Accessibilité des bâtiments communaux : demande de subvention auprès de la CCCB**

réf : D-2016-003

Vu les explications de monsieur LORGEOU sur les travaux d'accessibilité d'un montant de 11 341.66 euros HT qui devraient être réalisés au RAM / médiathèque (rampe d'accès).

Madame le Maire propose au conseil de demander une subvention auprès de la CCCB.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander une subvention au taux maximum autorisé auprès de la CCCB et autorise madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce sujet.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

- **Economie d'énergie : demande de DETR 2016**

réf : D-2016-004

Vu les explications de monsieur LORGEOU sur le principe d'économie d'énergie (changement des

points lumineux) et sur la difficulté d'obtenir les devis,
Madame le Maire demande le report de ce point à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de reporter ce point.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

• **CCCB : groupement de commande pour le marché de téléphonie**

réf : D-2016-005

Vu la délibération n°2015.050 du 23 juin 2015 prise par la Communauté de Communes du Canton de Beaugency,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu la convention de groupement de commande pour un marché de téléphonie,

Vu les explications de madame le Maire sur le bien fondé de mettre en concurrence plusieurs opérateurs,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité madame le Maire à signer la convention mais sans obligation de conclure le contrat avec le candidat retenu.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

- Grenellisation du PLU

Madame le Maire a présenté un powerpoint pour expliquer aux membres du Conseil Municipal la grenellisation du PLU.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le 22/02/2016 à 19h en Maire de Messas.

Séance levée à: 21:00

En mairie, le 18/01/2016
Le Maire
Shiva CHAUVIERE